

---

# Comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français<sup>1</sup>

---

Roger Bernard  
*Faculté d'éducation*  
*Université d'Ottawa*

Construire sa communauté, former sa culture, défendre sa langue, découvrir ses racines et s'ouvrir au monde, voilà le défi des jeunes Canadiens français des années 1990. Compte tenu de l'ampleur des transferts linguistiques et de la profondeur de l'assimilation culturelle, ce programme de vie sera colossal.

\*  
\*   \*   \*

La population du Canada, comme celle de la plupart des pays occidentaux, vieillit. Dans le cas de la francophonie hors Québec, ces tendances s'accroissent : les pyramides d'âges s'inversent ; le renouvellement des communautés est compromis. Le problème ne relève pas seulement de la dénatalité, mais s'explique aussi par l'assimilation. En effet, une partie seulement des parents francophones réussissent à transmettre à leurs enfants leur langue maternelle. Le rétrécissement de la base de la population devient dans ce contexte un phénomène qui s'amplifie d'une génération à l'autre.

---

1. Ce texte est tiré de Bernard (1991).

Les données des derniers recensements permettent de comparer les effectifs de jeunes francophones en 1986 par rapport à ceux de 1971 et de connaître les taux de mobilité linguistique vers l'anglais.

### **Points saillants**

- a) Dans toutes les provinces, le nombre de jeunes francophones (24 ans et moins) a diminué entre 1971 et 1986. Pour l'ensemble du Canada, en 1986, il y avait 624 010 jeunes francophones de moins qu'en 1971, soit une baisse de 21,7 %.
- b) Dans toutes les provinces, sauf au Québec, la proportion de jeunes francophones en regard de la population totale du même groupe d'âge a diminué sensiblement entre 1971 et 1986.
- c) Dans toutes les provinces, à l'exception du Québec et du Nouveau-Brunswick, le nombre de jeunes francophones a diminué d'au moins le tiers entre 1971 et 1986. Lorsque nous considérons les jeunes francophones hors Québec, la perte est de 156 355, soit une baisse de 36,8 %.
- d) De façon générale, c'est dans les régions au nombre total de francophones le plus faible que le recul des jeunes est le plus marqué.
- e) Les groupes plus jeunes, ceux de moins de 15 ans, connaissent un recul encore plus accentué que les groupes plus âgés.
- f) Les taux de mobilité linguistique vers l'anglais des jeunes (de 15 à 19 ans) de langue maternelle française varient sensiblement d'une province à l'autre : 60,5 % en Saskatchewan, 26,8 % à l'Île-du-Prince-Édouard et 17,7 % en Ontario.
- g) Lorsque nous considérons l'ensemble de la population francophone de ces mêmes provinces, la situation empire : les taux de mobilité vers l'anglais sont de 59,2 % en Saskatchewan, de 38,8 % à l'Île-du-Prince-Édouard et de 27,5 % en Ontario.

## LA VITALITÉ LINGUISTIQUE ET CULTURELLE : LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

Si le français, enté sur la culture, s'inscrit dans une communauté et émane d'elle, la culture, à l'ère de la mondialisation et de la résurgence des régionalismes, « ne peut être conçue que comme condition et conséquence de l'action sociale et des interactions avec la société globale » (Schnapper, 1986, p. 151). Elle est en processus de création continue, rattachée à une communauté minoritaire qui doit continuellement négocier sa place dans l'univers de la majorité.

Les résultats de ces négociations ne relèvent pas seulement d'une croyance subjective à la survivance ou d'une volonté de la minorité de s'affirmer, mais reposent sur des rapports de force communautaires. L'élément fondamental du maintien ou de la reconstruction d'une communauté linguistique est la concentration de son peuplement qui détermine le niveau de complétude institutionnelle ainsi que la qualité et la quantité des contacts en langue maternelle.

La vitalité de la communauté canadienne-française s'explique en grande partie par la conjoncture démographique, ethnolinguistique et institutionnelle. L'analyse des facteurs objectifs d'évolution de la population canadienne amène les démographes à conclure que la migration internationale, la fécondité et la mobilité linguistique vers l'anglais ont un effet négatif sur le développement de la communauté canadienne-française, notamment en ce qui a trait au renouvellement des générations et au poids démographique du groupe français.

De ce côté, la vitalité ethnolinguistique est étroitement liée aux effectifs de la communauté et à la force numérique des locuteurs de langue maternelle française qui pourront augmenter le nombre de fonctions et la fréquence d'utilisation de cette langue. Ils doivent réussir à imposer le français aux plus hauts niveaux de la vie courante (commerce, travail, communications, loisirs, sciences...). Pour de nombreuses communautés francophones minoritaires, ce n'est pas le cas : le français est réservé à la sphère privée, alors que l'anglais s'impose dans la sphère publique.

Deux autres éléments influencent fortement la vitalité ethnolinguistique : le statut social de la langue, étroitement associé à celui de la communauté, et le soutien institutionnel. En milieu minoritaire, la

famille et l'école constituent les balanciers les plus efficaces pour le maintien de la langue maternelle dans un processus de bilinguisme additif. Par ailleurs, la continuité intergénérationnelle exige un support institutionnel plus complet pour imposer le français aux plus hauts niveaux de la vie quotidienne, c'est-à-dire dans la sphère publique. Les analystes de la sphère québécoise expliquent ainsi la francisation du Québec :

- la survivance et le développement de la langue et de la culture françaises passent nécessairement par la maîtrise de l'économie ;
- pour survivre en français, il faut travailler en français : l'avenir du français se joue dans les milieux de travail.

En situation minoritaire, le défi des francophones du Canada est titanesque. Dans plusieurs régions, il est impossible d'imposer le français dans les milieux de travail et encore moins d'en arriver à la maîtrise de l'économie. Est-il alors pensable de créer des micro-milieus assurant la qualité et la quantité des contacts en langue maternelle afin de pallier les pratiques et les pressions sociales pour l'apprentissage et l'usage de l'anglais, comme langue première, en reléguant le français langue maternelle au statut de langue seconde ? Est-ce que la croyance subjective à la vitalité de la langue et de la culture françaises peut compenser un manque de vitalité objective ?

## LES PRINCIPAUX FACTEURS EXPLICATIFS

### L'effet du milieu

Dans un contexte bilingue, le choix de l'anglais ou du français se fait en fonction du milieu ambiant ; connaître la situation familiale, l'endogamie ou l'exogamie, ou la langue maternelle de l'interlocuteur, sans connaître le milieu sociolinguistique (le poids démographique des francophones), ne permet pas de prévoir quelle sera la langue d'usage de l'échange. Les jeunes francophones vont naturellement utiliser l'anglais ou le français selon les circonstances et les pressions sociales : le comportement linguistique est un comportement social sensible régi par des normes subtiles, mais rigides.

La décision de parler anglais ou français n'est pas une simple question de préférence, de volonté ou de conviction, comme nous le prétendons trop souvent ; elle relève plutôt d'un ensemble de facteurs du contexte global qui entoure l'échange. Il faut reprendre cette idée capitale de Guindon (1977, p. 353) selon laquelle « les douaniers des frontières linguistiques ne sont ni les policiers, ni les bureaucrates, mais les unilingues ».

Un des facteurs déterminant le comportement linguistique est sans contredit la concentration du peuplement francophone dans une région ou une province. Dans les milieux où les francophones sont minoritaires, toute la vie française devient difficile à organiser et à maintenir. De fait, plus les francophones sont minoritaires, plus ils sont bilingues et plus les interlocuteurs ont de chances d'être unilingues ; conséquemment, l'espace réservé au français se rétrécit et sera habituellement restreint aux échanges avec les francophones (peu nombreux) ; l'espace accaparé par l'anglais s'élargit. Devant une minorisation de plus en plus poussée et une bilinguisation intégrale des francophones minoritaires, il n'est pas surprenant de voir apparaître des comportements linguistiques diglossiques qui ne s'expliquent pas par une volonté de s'affirmer ni par un sentiment d'appartenance.

Les comportements linguistiques et la conscience culturelle ne sont pas nécessairement fixés par la province de résidence, mais plutôt par une situation sociale particulière qui est présente dans la province ou dans la région en question. Les différents contextes sociaux et culturels d'un milieu à l'autre à l'intérieur de certaines provinces, notamment l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, sont probablement plus marqués que d'une province à l'autre. Ce n'est pas le fait de vivre au Nouveau-Brunswick ou en Ontario qui conditionne le comportement, mais plutôt le fait de se retrouver dans une communauté plus ou moins minoritaire ou majoritaire qui offre des services et des possibilités de vie française très différents.

Nous avons alors décidé d'introduire l'indice de contact régional, c'est-à-dire le poids démographique des francophones (langue maternelle) dans la division de recensement du répondant, pour essayer d'expliquer les comportements et les attitudes selon les situations minoritaire, paritaire ou majoritaire. De façon sommaire, nous pourrions présenter

des milieux de vie française très différents associés à ces trois situations : dans une situation très minoritaire, le français est souvent restreint à la sphère privée des relations avec des francophones et à la sphère publique dans les organismes à vocation linguistique et culturelle ; moins le milieu est minoritaire, plus l'usage du français s'étend à la vie courante et à la sphère publique, de telle sorte que, dans les milieux majoritaires, l'usage du français pénètre presque tous les aspects de la vie de la communauté.

Lorsque nous analysons la répartition de la population francophone en regard de l'indice de contact régional, nous arrivons aux constatations suivantes :

- le tiers de la population francophone hors Québec habite des régions très minoritaires où les francophones représentent moins de 5 % de la population globale ;
- plus de la moitié de la population francophone du Nouveau-Brunswick (56,1 %) habite des régions majoritaires où les francophones forment plus de 60 % de la population globale ; en Ontario, seulement 9,6 % de la population se retrouve dans cette situation ;
- en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve, tous les francophones vivent dans des régions minoritaires où ils forment moins de 20 % de la population globale ; au Nouveau-Brunswick, seulement 5,8 % des francophones se retrouvent dans cette situation, alors qu'en Ontario cette proportion se situe à 57,4 %.

### **La situation familiale**

L'exogamie, entendue dans le sens du mariage d'un francophone avec une personne d'une autre communauté linguistique, est d'autant plus fréquente que les francophones sont minoritaires :

- le nombre restreint de partenaires potentiels et la proximité sociale et culturelle de l'autre communauté la rendent pratiquement inévitable ;

- les recensements tendent à démontrer que le taux des mariages mixtes est en progression depuis 1971 et que ce taux est particulièrement élevé dans les provinces où les francophones sont peu nombreux et disséminés sur un vaste territoire, tandis qu'il est relativement faible au Québec et au Nouveau-Brunswick (Bernard, 1990a, p. 217);
- les possibilités de trouver un conjoint de langue maternelle française sont très limitées en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, à Terre-Neuve, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, et dans plusieurs régions des autres provinces.

Malgré les réticences et les débats à savoir si les mariages mixtes sont la cause ou la conséquence de l'assimilation, il ne fait pas de doute qu'ils sont un facteur important du processus. Les données des recensements révèlent nettement que la très grande majorité des enfants issus de mariages dont les deux parents sont de langue maternelle française ont le français comme langue maternelle. Par contre, les parents francophones mariés à un conjoint anglophone éprouvent des difficultés à transmettre leur langue à la nouvelle génération. Par exemple, la mère de langue maternelle française dont l'époux est un anglophone qui parle anglais à la maison n'aura que 20 % de ses enfants qui seront de langue maternelle française et 20 % qui seront bilingues (langue maternelle) (Bernard, 1990a, p. 219).

Un contexte de minorisation avancée détermine un taux élevé de mariages mixtes; non seulement les enfants nés de ces mariages seront majoritairement de langue maternelle anglaise, mais l'érosion du groupe oblige les francophones à contracter d'autres alliances hétérolinguistiques. Le taux d'anglicisation des enfants de mère ayant le français et l'anglais comme langues maternelles est d'autant plus élevé que l'on se trouve dans une région plus ou moins minoritaire (Bernard, 1990a, p. 219). Le processus de transferts linguistiques ne peut donc que s'accélérer dans les provinces où le poids démographique des francophones est faible.

L'exogamie est un phénomène social, idéologique et démographique complexe. Dans notre société, le mariage est fondé sur l'amour romantique qui s'accommode très mal de restrictions ethniques ou

culturelles. D'ailleurs, plus de la moitié des jeunes considèrent qu'il n'est pas important que le conjoint ou la conjointe soit de langue française. De plus, la valorisation du bilinguisme fait que la création d'un milieu familial bilingue encourage et justifie l'exogamie: les enfants seront de véritables bilingues. Le raisonnement se présente comme suit: «les autres parents francophones n'ont pas réussi à garder le français, mais quand viendra mon tour, ce sera différent; je suis convaincu que je surmonterai les difficultés».

### **Résumé de la problématique exogamie / anglicisation**

- a) L'exogamie conduit à une anglicisation des comportements linguistiques dans la famille.
- b) Plus le milieu est minoritaire, plus les taux d'exogamie sont élevés et plus l'anglicisation est prononcée à l'intérieur des familles exogames.
- c) Les facteurs démographiques (fécondité, migration et transferts linguistiques) conduisent à une minorisation de plus en plus poussée des francophones à l'extérieur du Québec.
- d) Les facteurs sociaux, culturels et idéologiques favorisent et justifient l'exogamie.
- e) Conséquemment, les taux d'exogamie augmentent, l'anglicisation liée à l'exogamie s'amplifie, et l'image persiste selon laquelle l'exogamie est le cheval de Troie de l'assimilation.

## **LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE**

L'échantillon de *Vision d'avenir* (projet de la Fédération des jeunes Canadiens français) est représentatif des jeunes qui fréquentaient des établissements scolaires de langue française en 1990 et aussi représentatif des différents milieux linguistiques que l'on trouve au Canada. Cependant, il n'est pas représentatif de l'ensemble des jeunes francophones.

L'enquête a été réalisée auprès de 3 801 jeunes francophones hors Québec, âgés de 15 à 24 ans, pour brosser un portrait relativement complet des comportements linguistiques et de la conscience culturelle.

Plus de 75 établissements secondaires, collégiaux et universitaires à travers le Canada ont accepté de participer à ce projet.

### Constatations générales

Si le passé est garant de l'avenir, les présages sont tristes et lourds de conséquences. Au Canada, en situation minoritaire, ce n'est pas l'assimilation des francophones qui surprend, mais la survivance. Tous les facteurs démographiques (fécondité, transferts linguistiques, migrations internationales et internes) attestent amplement que le renouvellement des générations de francophones est compromis dans presque toutes les régions du Canada français, ce qui entraîne à chaque décennie une minorisation plus poussée. Les données de l'enquête auprès des jeunes démontrent, sans l'ombre d'un doute, un rétrécissement des expériences langagières en français dans les milieux minoritaires, rétrécissement qui dévoile des phénomènes de bilinguisation et d'anglicisation des comportements linguistiques. Ces changements sociolinguistiques risquent de reléguer le français au statut de langue seconde, objet du patrimoine.

Les jeunes francophones, la plupart bilingues, vont naturellement utiliser l'anglais ou le français selon les circonstances et les pressions sociales. La décision de parler anglais ou français n'est pas une simple question de préférence ; elle relève d'un ensemble de facteurs du contexte global qui entoure l'échange.

### La famille

La famille représente encore aujourd'hui le premier lieu d'apprentissage de la langue et d'acquisition de la culture. Elle est considérée, avec l'école, comme un balancier de l'effet du milieu, le pivot de la survivance. Pour assumer ce rôle, la famille et l'école doivent devenir des lieux de communalisation, en favorisant le développement de sentiments d'appartenance culturelle et de solidarité communautaire.

L'endogamie en milieux majoritaires conduit à une francisation presque complète des comportements linguistiques à l'intérieur de la famille : les jeunes ont alors le français comme langue maternelle et langue d'usage à la maison ; le français prédomine nettement dans les échanges avec les parents et avec les frères et sœurs, alors que l'anglais

en est à peu près absent. En milieux minoritaires, les comportements linguistiques glissent vers une bilinguisation, et plus le milieu est minoritaire, moins les jeunes résistent à l'assimilation ; en outre, en vieillissant, les enfants utilisent de plus en plus l'anglais avec les parents et avec les frères et sœurs.

De son côté, l'exogamie en milieux minoritaires entraîne une anglicisation marquée des comportements linguistiques à l'intérieur de la famille : la majorité des jeunes ont l'anglais et le français comme langues maternelles et l'anglais comme langue d'usage à la maison ; avec les parents francophones, les échanges sont partagés entre l'anglais et le français, alors qu'avec les parents anglophones, c'est l'anglais qui prédomine nettement. Avec les frères et sœurs, l'anglais est habituellement la langue d'usage, et plus le milieu est minoritaire, plus la prédominance de l'anglais est évidente ; dans les milieux majoritaires, l'environnement français réduit les transferts vers l'anglais.

De façon générale, les jeunes nés dans une famille bilingue parlent plus le français avec leur mère qu'avec leur père. Malgré la tendance générale vers la bilinguisation et l'anglicisation des comportements linguistiques, la mère francophone maintient un peu plus l'utilisation du français dans les familles exogames que le père francophone, mais lorsque les enfants vieillissent, ces différences se fondent dans un abandon progressif du français comme langue d'usage.

En vieillissant, les enfants deviennent de plus en plus bilingues et l'anglais s'impose davantage comme langue de communication entre les parents et les enfants. Qu'il s'agisse de l'endogamie ou de l'exogamie, qu'il s'agisse du comportement linguistique avec le père ou avec la mère, les proportions des répondants qui utilisent habituellement le français diminuent légèrement lorsque nous comparons les données des 13 ans à celles des 6 ans ; les proportions de ceux qui utilisent également le français et l'anglais augmentent, et il en va de même de ceux qui utilisent habituellement l'anglais. En 1990, même glissement vers l'anglais qu'à 13 ans : les moyennes continuent d'augmenter, aussi bien en situation exogame qu'en situation endogame ; si la minorisation et la dispersion des francophones se maintiennent ou progressent, il faut prévoir que les taux d'exogamie augmenteront et que l'anglicisation liée à l'exogamie s'amplifiera.

## **Les amis**

Le réseau d'amis, qui constitue un prolongement du milieu familial, joue un rôle de socialisation prépondérant durant l'adolescence. Dans les milieux majoritaires, la plupart des jeunes ont un meilleur ami de langue maternelle française, alors que dans les milieux minoritaires cette proportion baisse à un peu plus de la moitié. La langue maternelle des amis indique assez clairement la langue des échanges : habituellement le français avec des amis de langue maternelle française, presque toujours l'anglais avec des amis de langue maternelle anglaise. L'effet du milieu se fait sentir surtout avec les amis francophones : plus le milieu est minoritaire, plus l'anglais prend de place dans les échanges. Dans les milieux minoritaires, les jeunes auront un comportement typiquement bilingue avec un ami francophone, alors que dans les milieux majoritaires, ils auront le même genre de comportement avec un ami anglophone.

## **Le milieu scolaire**

À l'école, les comportements linguistiques varient selon le niveau, les interlocuteurs et le milieu. À l'élémentaire, les échanges entre les enseignants et les écoliers ainsi qu'entre les écoliers se déroulent habituellement en français ; au secondaire, les échanges entre les enseignants et les élèves se font habituellement en français, mais les échanges entre les élèves se caractérisent par un comportement bilingue. Dans les échanges entre les élèves ou les écoliers, les variations sont grandes d'un milieu à l'autre : le français s'impose largement dans les milieux majoritaires, alors que l'anglais est à peu près absent ; dans les milieux minoritaires, une faible proportion utilise habituellement le français, alors que l'anglais s'impose.

## **Le travail et les activités commerciales**

Au travail et dans les activités commerciales, les tendances se maintiennent : l'anglais est clairement la langue de travail des jeunes des milieux minoritaires, alors que c'est le français pour les jeunes des milieux majoritaires. Même scénario en ce qui a trait à la langue d'usage dans les activités commerciales. Si les analystes ont raison de dire que,

pour survivre en français, il faut travailler en français, et que l'avenir du français se joue dans les milieux de travail, le défi des francophones des milieux minoritaires est titanesque, sinon impossible à relever, et celui des francophones des milieux paritaires est énorme.

### **Les médias et les activités culturelles**

En cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, les mass-médias traversent l'univers culturel des jeunes. Leurs expériences de vie, leur perception du réel et leur vision du monde passent de plus en plus par l'intermédiaire des médias-images qui forment un élément central de la nouvelle culture médiatique. Les jeunes n'y échappent pas. Les médias sont omniprésents ; ils deviennent des agents de socialisation et de culture au même titre que la famille et l'école. L'image de soi et celle des autres ne se développent plus seulement dans les relations interpersonnelles ; elles sont maintenant médiatisées.

À l'heure de la culture médiatique, il faut noter la grande force d'attraction des médias de langue anglaise qui s'exerce dans tous les milieux : à quelques exceptions près, le français est un grand absent. Dans toutes les activités mesurées et en considérant les moyennes globales, le comportement linguistique n'est jamais à prédominance française. Plus le milieu est minoritaire, plus l'absence du français est manifeste.

Qu'il s'agisse de la télévision, de la radio, des jeux vidéo, des films sur vidéocassettes, du cinéma ou des spectacles, dans tous les milieux les jeunes francophones sont plus souvent à l'écoute des médias de langue anglaise. Dans les milieux majoritaires, les jeunes lisent les journaux, les livres, les revues et les bandes dessinées un peu plus souvent en français qu'en anglais ; dans les milieux minoritaires et paritaires, ils lisent plus souvent en anglais qu'en français. Pour le théâtre et l'écriture, les jeunes des milieux majoritaires et paritaires ont une légère préférence pour le français ; ceux des milieux minoritaires, une légère préférence pour l'anglais.

Un autre constat : en milieu minoritaire, le problème de la représentation symbolique surgit ; l'espace médiatique est occupé par la culture de la majorité. Les jeunes francophones ne se voient pas ; la communauté,

son histoire et sa mémoire sont absentes ; médiatiquement, ils n'existent pas. De fait, quand ils sont l'objet des médias, c'est habituellement à l'occasion d'un événement spécial, qui devient rapidement, dans le contexte global, un facteur de marginalisation. Ils sont alors à la fois médiatisés et marginalisés.

### Les attitudes

En dépit du fait que, dans les milieux minoritaires, l'usage du français soit limité à quelques types de relations de la vie privée et que nous assistions alors à l'anglicisation d'une multitude de comportements linguistiques liés à la vie courante, il n'en demeure pas moins que les jeunes francophones, indépendamment du milieu, considèrent qu'il faut à tout prix garder la langue et la culture françaises vivantes et qu'elles forment des éléments essentiels à l'actualisation de soi et à la réussite de la carrière, éléments qu'ils doivent absolument transmettre à leur progéniture, même si le conjoint n'est pas francophone.

À moins qu'il ne s'agisse d'un discours sur la langue française, ces attitudes dévoilent des contradictions et des paradoxes en regard de la place du français dans l'univers culturel des jeunes en situation minoritaire. Le français est important, primordial, mais ils vivent habituellement en anglais ; ils prévoient qu'ils auront un comportement typiquement bilingue en l'an 2000 ; ils veulent travailler et étudier dans un milieu bilingue ; ils considèrent que le français se trouve dans une mauvaise situation au Canada et dans leur province ; ils ne voient pas d'avenir pour la langue et la culture françaises.

Les jeunes francophones intègrent très bien ces contradictions : les véritables représentations symboliques du rôle et de la place de la langue et de la culture françaises dans la vie se tissent dans la pratique quotidienne et émanent de celle-ci.

Les jeunes vivent une réalité qui transforme la langue maternelle en langue seconde et ils développent un discours sur la langue. Une image réapparaît, pénétrante, celle d'une répondante francophone, en salle de classe (de français), qui, en remplissant le questionnaire en français (sur la langue et la culture françaises), demande à son amie francophone : « When we're together, we speak French, don't we? »

Malgré le discours, le français n'est pas une valeur en soi ; il se rattache à un univers qui le marginalise en prétendant lui donner une place de choix.

\*  
\*   \*   \*

L'effet du milieu est incontestable : dans une situation majoritaire (seulement 20 % des Canadiens français se retrouvent dans cette situation et la très grande majorité d'entre eux demeurent au Nouveau-Brunswick), les jeunes utilisent presque toujours le français dans une gamme très large d'activités de la vie privée et de la vie courante, alors que l'anglais est à peu près absent ; dans une situation très minoritaire (un tiers des Canadiens français se retrouvent dans cette situation), les expériences langagières en français se limitent très souvent aux relations personnelles avec des francophones dans le milieu familial et le réseau d'amis, et à l'école pour ceux qui fréquentent des établissements de langue française. Et encore, il faut nuancer : dans ces situations, l'anglais occupe une place indéniable.

Les données démontrent sans l'ombre d'un doute que, dans les milieux minoritaires qui regroupent la majorité des Canadiens français, le nombre de fonctions et la fréquence d'utilisation de la langue française diminuent dramatiquement : plus ils sont minoritaires, moins ils utilisent le français. Ces phénomènes sont tout à fait naturels ; ils suivent le cours normal des relations sociales. L'espace dévolu au français est trop restreint. Conséquences : c'est l'étiollement de la langue maternelle et l'assimilation en passant par le français langue seconde.

Les problèmes de survivance des communautés canadiennes-françaises se conjuguent : les facteurs démographiques d'évolution de la population montrent que le renouvellement des générations est compromis et que la minorisation est de plus en plus extrême ; la minorisation et la dispersion entraînent l'effritement de la base des communautés et menacent la vitalité de la langue et de la culture françaises au Canada.

Les changements sont profonds : il y a correspondance entre les structures sociales et les structures mentales, entre la culture collective et la culture individuelle, entre la culture matérielle et la culture

intellectuelle. Le discours sur la langue ne remplace pas la pratique quotidienne pour établir et fixer le point d'ancrage de la langue française au centre du projet d'actualisation de soi. Les jeunes vivent une autre réalité, celle où le français langue maternelle devient inconsciemment dans la vie courante une langue seconde, et où l'anglais, au fil des ans, se transforme en langue première, celle qui exprime les réalités fondamentales de la vie, celle dont les mots portent une charge émotive, celle qui est rattachée à une culture, à une histoire et à une communauté.

## Bibliographie

- Bernard, Roger (1990a), *Le choc des nombres. Dossier statistique sur la francophonie canadienne, 1951-1986*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français inc., 311 p.
- Bernard, Roger (1990b), *Le déclin d'une culture. Recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec. 1980-1989*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français inc., 198 p.
- Bernard, Roger (1991), *Un avenir incertain. Comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français inc., 280 p.
- Carisse, Colette (1969), « Orientations culturelles dans les mariages entre Canadiens français et Canadiens anglais », dans *Sociologie et sociétés*, 1, 1, p. 39-52.
- Castonguay, Charles (1979), « Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes-françaises », dans *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 16, 1, p. 21-31.
- Castonguay, Charles (1989), *La situation linguistique des jeunes francophones hors Québec*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français inc., 36 p.
- Dallaire, Louise M., et Réjean Lachapelle (1990), *Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de langue officielle (provinces, Yukon, Territoires et Canada)*, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada, 13 vol.
- FFHQ (Fédération des francophones hors Québec) (1977), *Les héritiers de lord Durham*, 1, Ottawa, 125 p.
- Guindon, Hubert (1977), « La modernisation du Québec et la légitimité de l'État canadien », dans *Recherches sociographiques*, 18, 3, p. 337-366.
- Lachapelle, Réjean (1989), « Évolution des groupes linguistiques et situation des langues officielles au Canada », dans *Tendances démolinguistiques et évolution des institutions canadiennes*, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada, Commissariat aux langues officielles et Association d'études canadiennes, p. 7-34.
- Schnapper, Dominique (1986), « Modernité et acculturation », dans *Communications. Le croisement des cultures*, Paris, Seuil, 43, p. 141-168.